



folatecoere.fr



INTERESSEMENT 2024

La Direction a réuni les organisations syndicales le lundi 10 juin 2024 et le mercredi 19 juin 2024 afin de négocier l'avenant de l'accord d'intéressement. Lors de ces réunions, la Direction a présenté les objectifs et les critères de cet avenant.

- **Premier indicateur : EBITDA Courant :**

Indicateurs	MONTANT SM1			
	EBITDA COURANT retraité du segment Aérostructures = x en millions d'euros	X < à 11,6	11,6 ≤ X < 13,6	13,6 ≤ X < 17
% Masse salariale	0%	1%	2%	3%

- **Deuxième indicateur : le Free Cash-Flow :**

Indicateurs	MONTANT SM2			
	Le Free Cash-Flow des opérations (opérating FCF) retraité du segment Aérostructures = x en millions d'euros	X < - 35,7	- 35,7 ≤ X < - 31,1	- 31,1 ≤ X < - 23,3
% Masse salariale	0%	1%	2%	3%

Ces indicateurs sont dépendants des **renégociations de nos contrats** avec nos donneurs d'ordres. À ce jour, **FO** n'a aucune visibilité sur l'avancée et les résultats de ces négociations.

Pour enfoncer le clou, lors de la dernière réunion, la Direction a informé les organisations syndicales que **TAC** et **AVCORP étaient exclus du périmètre** pour le calcul de l'intéressement et que les négociations étaient closes. Pour **FO**, cela est **inacceptable**.

FO est en **désaccord** avec la Direction, les salariés doivent être justement récompensés de leurs efforts et de leur implication. **FO** demande à la Direction d'ajouter des indicateurs permettant à chaque collaborateur de contribuer à l'atteinte de l'objectif.

FO ne signera pas cet avenant sans la réintégration de TAC et d'AVCORP dans le périmètre.

FO : Négocier, Revendiquer, Contracter, et faire Appliquer.

Site web: <http://folatecoere.fr/> Email: syndicat.fo.latecoere@latecoere.aero

Contacts :

Stéphane Faget

06 21 05 17 64

David Castaing

06 77 68 78 51

Jean-Michel Couget

05 67 73 4373